

Votal B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Tribunal de Comme.ce du Hainaut Division Charleroi -

ENTEĆ 2 4 FEV. 2016 Greffe

Le Greffier

N° d'entreprise: 0505,935.667

Dénomination

(en entier): SPRL AFRICAROLO

(en abrégé):

Forme juridique : Société de personnes à responsabilité limitée

Siège: rue de l'Ange, 16/12 à 6001 MARCINELLE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DISSOLUTION JUDICIAIRE ET NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Par jugement du 22 février 2016, la 1^{ère} Chambre du Tribunal de Commerce du Hainaut - division Charleroi (RG A/15/02554) a prononcé la dissolution de la SPRL AFRICAROLO

Cette même décision désigne en qualité de liquidateur judiciaire, Maître Christophe TRIVIERE, Avocat à 6032 MONT SUR MARCHIENNE, 247, rue de Marcinelle.

Les créanciers sont invités à déposer leur créance au cabinet du liquidateur judiciaire dans le mois de la présente publication.

Christophe TRIVIERE Liquidateur judiciaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature